



Frères chevaliers,

60 ans d'engagement, un héritage, un avenir.

Pendant ma réflexion, avant d'accepter la présidence honoraire du 60^e anniversaire de fondation du Conseil 2843, plusieurs souvenirs me sont revenus à la mémoire.

Je me rappelle que mon père, Henri, a été initié en 1941 et que c'est maman qui nous a dit que les Chevaliers de Colomb avaient été fondés par l'abbé McGivney, un prêtre irlandais catholique des États-Unis.

C'était le début d'un héritage : une époque dans la vie de mon père relativement à son implication au sein des chevaliers du Conseil 2843. Plus tard, mon père a acheté pour eux, le terrain et la résidence Taché. Nous avons vendu une partie du terrain puis la résidence est passée aux mains de la pétrolière Esso. Le terrain restant a servi à ériger le sous-sol de ce qui est aujourd'hui, l'Immeuble C.C.

Je suis devenu chevalier en 1956 et j'ai assumé le poste de vérificateur du Club colombien qui était propriétaire du terrain et du sous-sol de l'édifice actuel. C'est à partir du bilan du Club que les frères Pierre Thériault et Georges Tremblay ont préparé le projet pour l'ajout de quelques étages pour en faire l'Immeuble C.C.

En 1969, avec les frères Raymond Sirois, Daniel Thibault, Joseph Bérubé, Richard Fillion, Dr Gilles Ouellet, Robert Sénéchal et moi-même avons formé la Corporation du Foyer de Rimouski pour se porter acquéreur de la Maison de la Charité située dans la paroisse Sacré-Cœur. D'autres chevaliers ont servi sur le conseil d'administration ; ce sont les frères Charles Demers, Georges Fafard, Roland Amiot, Réjean St-Hilaire et Raymond Dubé.

Différentes lois du Québec sont intervenues dans l'administration des Centres d'Accueil. Nous ne pouvions plus être considérés comme une corporation-proprétaire et c'est alors qu'a pris fin notre implication dans cette maison où l'on accueillait des personnes âgées et en perte d'autonomie. Personnellement, j'y ai œuvré pendant 28 ans, et ce, avec la collaboration des Chevaliers de Colomb. Cette période d'engagement intensif fut pour moi une occasion de servir mes concitoyens et de rendre un peu ce que j'avais reçu de la société et de la chevalerie colombienne.

De plus, les chevaliers ont participé à beaucoup d'activités à caractère humanitaire. Pensons à l'exploitation d'une cantine pour les membres des forces armées durant la guerre 39-45, la quête annuelle de la Guignolée, la participation aux campagnes de souscription en faveur de la Croix-Rouge et sans oublier l'aide à la jeunesse.

L'avenir : le temps passe vite, il fuit. Nous sommes rendus à la mondialisation avec les problèmes d'inégalité des pays. Comment aider les plus pauvres? En étant plus humain et en cessant de les exploiter. En un mot : en étant plus charitable et en revenant aux principes de base proposés par notre fondateur.

Fraternellement,
Marcel Jacob, Président d'honneur